

École et Jardin d'Enfants – Mathias Grunewald

Dossier d'inscription complet à apporter lors de l'entretien écolage

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez l'inscription d'un (ou plusieurs) enfant(s) dans notre établissement et nous vous remercions de cette marque de confiance.

Voici la procédure à suivre :

I- Pour votre rendez-vous« écolage » vous munir :

- . des fiches de paye de Monsieur et de Madame
- . de votre avis d'imposition
- . de vos ressources CAF (montant des allocations)
- . du chèque de 40.- € pour les frais de dossier

II- Pour chaque enfant dont vous demandez l'inscription, le dossier constitué des documents suivants devra être remis à la personne chargée de votre écolage :

- Une photo d'identité.
- Une photocopie de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille (à défaut un justificatif d'état civil).
- Le certificat d'aptitude à l'entrée en collectivité
- Le droit à l'image
- Une photocopie des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année en cours.
- Une photocopie du carnet de vaccinations (ou un certificat de contre indication médicale à jour).
- Pour les parents séparés, copie du jugement concernant la résidence des enfants.
- Attestation de Solde de tout compte pour toute famille venant d'une autre école Steiner

III- Après validation de la Commission Écolage, votre dossier complet sera transmis à la **Commission d'Admission**. Cette dernière prendra contact avec vous par téléphone en vue d'un entretien et d'une rencontre avec l'enfant (maximum 15 jours après le retour de votre engagement)

Lors de cet entretien d'admission avec le professeur responsable de la la classe et le médecin scolaire, se munir du carnet de santé et de documents scolaires (cahiers, peintures, productions diverses...)

IV- Seuls les dossiers complets pourront être examinés.

Au cas où vous ne souhaitez pas donner suite, merci de nous prévenir au 09 62 32 73 01 ou bien à secretariat@pedagogie-steiner-colmar.fr

Ces documents sont à apporter lors de l'entretien écolage.